

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 14 (1900)

Heft: 2

Artikel: Notes sur quelques changements d'armoiries aux XIIe et XIIIe siècles

Autor: Bouly de Lesdain, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768528>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Das vierte der reproduzierten Siegel (Fig. 23) gehörte dem Edelknecht Petermann Ritsch, Burger zu Freiburg, der durch seine Heirat mit Agnes, der Tochter des vorgenannten Schultheissen Ludwig von Seftingen, Herr von Burgistein geworden war, diese Herrschaft aber 1425 an Bernhard Balmer von Bern verkaufte. Dieses letzte Siegel hat folgende Legende: *sigillum · petri · divitis*.

Notes sur quelques changements d'armoiries aux XII^e et XIII^e siècles.

Par L. Bouly de Lesdain.

Gautier I, Comte de Brienne viv. en 1068					
Erard I, Comte de Brienne viv. 1104 et 1112			Milon Comte de Bar sur Seine		
Gautier II, Comte de Brienne † avant 1156			Gui I, Comte de Bar sur Seine		
Erard II, Comte de Brienne † apr. 1189		André, Seigneur de Ramerupt † 1191		Milon II, Comte de Bar s. Seine † 1151	Manassès, Comte de Bar † apr. 1163
Gautier III, Comte de Brienne † 1205	Jean, Roi de Jérusalem † 1237		Gautier, Seigneur de Ramerupt	Milon III, Comte de Bar † 1219	
Gautier IV, Comte de Brienne † 1251	Jolande, ép. Frédéric II Empereur d'Allemagne † 1228	Alphonse, Comte d'Eu † 1270	Jean, Bouteiller de France † 1296	Louis, Vicomte de Beaumont	Erard, Seigneur de Ramerupt † apr. 1244
Hugues, Comte de Brienne † avant 1301	Jean I, Comte d'Eu † 1294		Jean I, Vicomte de Beaumont		
Gautier V, Comte de Brienne † 1312	Agnès, ép. Jean II Comte de Joigny	Jean II, Comte d'Eu † 1302	Robert, Vicomte de Beaumont † 1327		
Gautier VI, Connétable de France duc d'Athènes † 1350	Raoul, Connétable de France † 1344		Jean II, Vicomte de Beaumont		
	Raoul, Connétable de France † 1350				

La maison de Brienne, dont nous empruntons encore la généalogie au P. Anselme, fut l'une des plus illustres, sinon la plus illustre de toute la Champagne. Le nombre de sceaux qui en ont été publiés ne correspond malheureusement pas à son importance; ils offrent toutefois deux exemples de changement d'armoiries, et fournissent en outre matière à quelques observations intéressantes.

Les plus anciens sceaux que nous connaissons appartiennent à la branche des comtes de Bar-sur-Seine. En 1168, Manassés use d'un sceau ogival en cuvette, portant une aigle dans le champ. Le même emblème figurait-il sur son écu: c'est naturellement une question à laquelle il est impossible de répondre.

Milon III, en 1202, scelle d'un sceau armorial portant un lion rampant à queue fourchée³. Est-ce au même personnage qu'il faut attribuer un sceau équestre, sans armoiries apparentes, dont le Musée de Troyes possède un moulage en plâtre⁴. L'affirmative est probable, bien que le sceau puisse provenir également de son oncle Milon II. Le lion figure également sur le sceau équestre, avec contre-sceau armorial de Gaucher de Bar, en 1217⁵.

La branche de Ramerupt suit celle de Bar au point de vue de l'apparition d'insignes sur l'écu. Sur un sceau appendu à une charte non datée, mais dont la rédaction doit se placer entre 1176 et 1189, André, sire de Ramerupt, paraît armé d'un bouclier à la bordure et à l'escarboucle⁶. Erard, son petit-fils, en 1230, d'après un sceau équestre avec contre-sceau armorial, porte un lion brochant sur un burelé⁷; en 1222, le sceau de sa femme Philippe, fille du comte Henri de Champagne, offre l'image de cette dame sans armoiries⁸. On rencontre également un burelé au lion sur le sceau équestre avec contre-sceau armorial d'Erard, sire de Venisy, en 1269⁹.

Nous arrivons enfin à la branche aînée, qui ne se manifeste, au point de vue sigillographique, qu'en 1211; mais le sceau équestre d'Erard de Brienne n'offre encore, à cette date, aucune trace d'armoiries¹⁰. Nous ne connaissons aucun sceau de son fils aîné Gautier III; le bouclier du cadet, Jean, roi de Jérusalem et empereur de Constantinople, laisse, en 1209, entrevoir un lion, sur un sceau équestre sans contre-sceau¹¹. En 1270, un sceau équestre, sans contre-sceau, de Hugues, comte de Brienne, petit-fils de Gautier III, offre le lion sur champ semé de billettes¹²: ce sont les armes définitives des Brienne, à qui les

¹ *Histoire généalogique*, T. VI, pp. 126 et suiv.

² Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 528.

³ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 129.

⁴ *Catalogue de la sigillographie du Musée de Troyes*, N° 147.

⁵ Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 1280.

⁶ Id., *Ibid.*, N° 3559.

⁷ Id., *Ibid.*, N° 1569.

⁸ Id., *Ibid.*, N° 1570.

⁹ Id., *Ibid.*, N° 1571.

¹⁰ Id., *Ibid.*, N° 1568.

¹¹ Id., *Ibid.*, N° 1016.

¹² Id., *Ibid.*, N° 1017.

armoriaux de la fin du XIV^e et du XV^e siècle donneront un écu *d'azur, semé de billettes d'or, au lion du même*¹. Le lion aux billettes figure également, en 1306, sur le sceau à effigie d'Agnès de Brienne, femme de Jean II de Noyers², comte de Joigny; mais les sceaux de Gautier VI, connétable de France et duc d'Athènes, nous apportent une surprise. Le plus ancien, en 1344, est armorial, et porte un écu écartelé aux 1^{er} et 4^e de Brienne; aux 2^e et 3^e d'un plein à la bordure engrêlée³; le deuxième, en 1351, offre seulement les armes de Brienne⁴. Nous reviendrons dans un instant sur cette singulière écartelure.

Jean de Brienne, roi de Jérusalem, que nous avons mentionné tout à l'heure, laissa, de son mariage avec Bérengère de Castille, trois fils: Alphonse, tige des comtes d'Eu, Jean, bouteiller de France, et Louis, tige des vicomtes de Beaumont.

Le sceau armorial d'Alphonse, en 1251, porte un écu au lion rampant, à la bordure chargée de seize châteaux: nous avons ici un bon exemple de brisure empruntée aux armes de la mère. Au contre sceau figurent les armes d'Issoudun: burelé (d'argent et d'azur) au lambel de cinq pendants (de gueules)⁵. Alphonse était, en effet, comte d'Eu: par suite de son mariage avec Marie, fille et héritière de Raoul III. Cette dernière scelle, en 1256, d'un sceau à effigie simple, avec contre-sceau portant l'écu burelé au lambel⁶. On sait que les Issoudun étaient une branche des Lusignan⁷.

Le premier sceau de son petit-fils Raoul IV, en 1319, est du type armorial: il porte un simple écu à la bordure engrêlée⁸; deux autres de 1323⁹ et de 1332 à 1339¹⁰ sont équestres avec contre-sceaux armoriaux; le bouclier porte les armes de Brienne; au contre-sceau figure l'écu à la bordure engrêlée.

Ce dernier écu, que nous avons déjà rencontré sur le sceau de Gautier, est sans doute emprunté aux armes des la Roche, de qui les Brienne tenaient le duché d'Athènes. Le sceau équestre de Guillaume de la Roche, sire de Nolay, en 1272, montre ce chevalier armé d'un bouclier à la bordure¹¹.

Le second fils de Jean de Brienne, nommé Jean comme son père, bouteiller de France, use en 1288 d'un sceau équestre avec contre-sceau armorial. Le bouclier porte un écu à l'aigle; le contre-sceau est chargé de l'écu de Brienne,

¹ Navare, N° 616.

² Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 526. — Le sceau offre l'image de la dame accompagnée à dextre d'un écu à l'aigle, à sénestre de l'écu de Brienne; au contre-sceau, un parti des deux écus de la face.

³ Douet d'Arcq, N° 926 et 1019.

⁴ Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 350.

⁵ Douet d'Arcq, N° 922.

⁶ Id., N° 923.

⁷ Le comté était entré dans leur maison par le mariage d'Alix, sœur et héritière de Raoul I, comte d'Eu, avec Raoul de Lusignan, père de Raoul III.

⁸ Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 3469.

⁹ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 924.

¹⁰ Id., *Ibid.*, N° 925. De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. I, p. 439.

¹¹ Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 3405.

accompagné en chef d'une fleur de lys, à dextre d'une aigle et à sénestre d'un château¹. Il ne serait pas impossible que Jean eût emprunté l'aigle à son beau-frère l'empereur Frédéric II; le château du contre-sceau rappelle le souvenir de Bérengère de Castille sa mère; la fleur de lys indique sans doute sa parenté assez rapprochée avec la maison de France.

Nous ne connaissons aucun sceau de Louis, vicomte de Beaumont, troisième fils de Jean de Brienne. La nombreuse postérité de Louis en a laissé un certain nombre, qui portent tous le lion rampant sur champ semé de fleur de lys². L'Armorial de Navarre, à la fin du XIV^e siècle donne au vicomte de Beaumont. «D'azur a un lion d'or rampant»³. L'ommission des fleurs de lys n'est sans doute ici qu'un *lapsus*, car le héraut les mentionne en blasonnant plus loin les écus de Geoffroy, Guillaume et Robert de Beaumont⁴. Froissart, chez qui on trouve parfois de curieux renseignements héraldiques, dit également que « messire Jehans, aînés fils à monseigneur Henri, vicomte de Beaumont en « Angleterre . . . portait d'asur semet de fleur de lys d'or à ung lion d'or rampant « et ung baston de gheulles parmy l'escut »⁵.

Bien que la séparation remontât au milieu du XI^e siècle, on voit donc toutes les branches de la maison de Brienne adopter simultanément le lion comme emblème héraldique dès les premières années du XIII^e. Le fait vaut la peine d'être signalé, car le plus souvent les armoirées diffèrent lorsque l'auteur commun vivait à une époque aussi reculée. Le semé de billettes ne peut être considéré comme une brisure, puisqu'il a été adopté par la branche aînée; il constitue ici une ornementation accessoire, analogue aux trèfles de Clermont, aux croisettes d'Hugues de Dargies, etc.

Sans avoir jamais eu sans doute l'importance des Brienne, les Trainel figurent néanmoins parmi les plus grandes maisons féodales de la Champagne. Les changements d'armoiries semblent y avoir été assez fréquents; on n'en peut que regretter d'avantage l'absence d'une généalogie bien complète⁶ et la rareté relative des sceaux.

Anseau II, en 1183, se servait d'un sceau équestre au type de chasse⁷: aucune indication sur les armoiries de son possesseur. Anseau II son fils, en 1211, s'arme, sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial, d'un lion⁸. La

¹ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N^o 275.

² Id., *Ibid.*, N^{os} 830 et 831. Demay, *Sceaux Clairambault*, N^{os} 795 et 798. De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. I, p. 216.

³ N^o 724.

⁴ N^{os} 781 à 763.

⁵ *Chroniques*, éd. Kerwyn de Lettenhove, T. IV, p. 125.

⁶ Nous empruntons celle qui est donnée plus haut à l'Abbé Ch. Lalore, *Documents pour servir à la généalogie des anciens seigneurs de Trainel*, ap. *Mémoires de la société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du Département de l'Aube*, T. XXXIV, pp. 176 et suiv.; et à l'Abbé Defer, *Histoire de Trainel*, ap. même recueil, T. XLVIII, pp. 120 et suivants.

Ces deux travaux ne nous semblent pas exempts d'erreurs.

⁷ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N^o 3748.

⁸ Id., *Ibid.*, N^o 3749.

Ponce I, Sire de Trainel viv. 1074				
Anseau I, Sire de Trainel † après 1146			Garnier I,	
Anseau II, Sire de Trainel † entre 1185 et 1192	Garnier II, † 1184		Garnier, Evêque de Troyes † 1205	
Anseau III, Sire de Trainel † av. 1212	Garnier III, † apr. 1217			
Anseau IV, † 1239	Garnier IV, Sire de Trainel † av. 1256	Dreux, † av. 1272	Anseau, Sire de Voisines † av. 1254	Gui, Ev. de Verdun † 1245
Henri I,	Garnier V, Sire de Trainel † 1266 ou 1267	Dreux II, † 1311	Anseau VI, Sire de Voisines † apr. 1337	Gui, Sire de Soligny
Henri II,	Dreux III, † 1318			
Henri III,	Jean, Chambellan † av. 1360			

postérité ne garda pas longtemps cet écu; si nous ignorons les emblèmes que portait son fils aîné, Anseau IV, nous relevons un fascé au lambel sur le sceau du cadet, Erard, sir de Froissy, en 1236¹; la femme de celui-ci, Agnès usait l'année suivante d'un sceau à effigie, sans armoiries². Le sceau équestre avec contre-sceau armorial, d'Henri I, en 1258, montre également un fascé, mais sans brisure³. Nous ne connaissons aucun sceau d'Henri II ni d'Henri III.

Dans la branche cadette, le sceau équestre avec contre-sceau armorial de Garnier III, en 1211, offre pour la première fois le vairé⁴. Ce Garnier laissa quatre fils.

L'aîné, nommé Garnier comme son père, porte les mêmes armes sur un sceau du même type, dont on possède des empreintes de 1228 et 1245⁵ sa femme, Helissende scelle en 1228 d'un sceau à effigie avec contre-sceau armorial portant un écu chargé de trois chevrons⁶.

¹ Lalore, *Documents pour servir à la généalogie des anciens seigneurs de Trainel*, pl. III.

² Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 3753.

³ Id., *Ibid.*, N° 3759.

⁴ Id., *Ibid.*, N° 3755.

⁵ Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 9032. Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 3756.

⁶ Id., *Sceaux Clairambault*, N° 9033.

Le deuxième fils, Dreux I, s'arme d'un lion sur un sceau de 1260¹ son petit fils Dreux III, sire de Trainel, s'arme en 1314 d'un vairé sur un sceau armorial avec contre-sceau de même². Jean IV porte de même, en 1237, sur un sceau armorial sans contre-sceau. Ce dernier offre une particularité très curieuse: l'écu, penché, est timbré d'un heaume à volet, cimé d'un dragon, et accompagné de l'ailette³. Un autre sceau, de 1312, lui donne pour cimier une tête de lévrier accolé et cravaté de vair.

Aucun sceau n'a été publié du troisième fils, Anseau. Les indications fournies sur sa descendance par l'Abbé Lalore nous semblent incomplètes et erronées. Il faut certainement ranger dans celle-ci Gui, sire de Soligny qui portait en 1291, sur un sceau armorial avec contre-sceau de même, un fascé brisé d'un bâton⁴. Anseau de Trainel, écuyer, qui s'armait en 1299 d'un fascé, sur un sceau du même type, se rattachait probablement à cette branche.⁵

Quand au quatrième fils, Gui, d'abord, chanoine de Laon, puis évêque de Verdun, un sceau matrice ogival, correspondant à la première période de son existence, et conservé au musée de Troyes, porte seulement une plante stylisée sur laquelle sont perchés deux oiseaux⁶.

Le sceau de Garnier, évêque de Troyes, en 1201, offre l'image du prélat, sans armoiries⁷.

Tout les auteurs s'accordent à donner aux anciens sires de Condé en Hainaut un écu d'or à la fasce de gueules⁸. Le premier sceau que nous ayons rencontré de cette famille est celui de Nicolas de Condé, en 1213. Il est au type armorial, pyriforme, et porte un double trescheur fleuroné contre fleuroné à la fasce brochant⁹; sans pouvoir rien affirmer, il est permis de croire que le

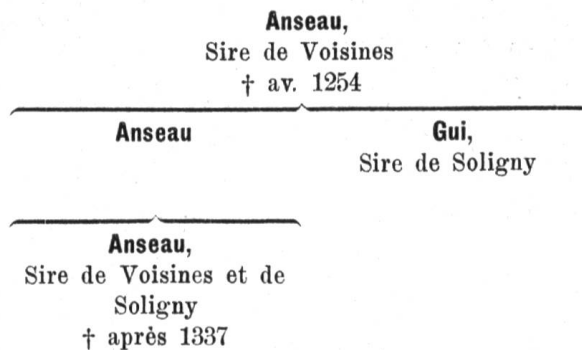
¹ Lalore, *Documents*, etc.

² Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 3752.

³ Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 9034. Id., *Sceaux de l'Artois*, N° 662.

⁴ Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 3757.

⁵ Nous proposerions volontiers de rectifier ainsi la généalogie sur ce point:



⁶ *Catalogue de la sigillographie du Musée de Troyes*, N° 34.

⁷ *Ibid.*, N° 110. Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 6913.

⁸ Cette généalogie est empruntée au Comte P. du Chastel de la Hovarderie, *Généalogie de la Maison de Condé, dite de Bailleul (Beloeil) et de Moriamez*, ap. *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai, Nouvelle série*, T. I, p. 319 et suiv.

⁹ De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. II, p. 247.

Roger, de Condé			
Nicolas, ép. Isabeau Dame de Morialmez et de Bailleul † avant 1230			
Jacques, Sire de Morialmez et de Bailleul † après 1254			
Nicolas II, Sire de Morialmez et de Bailleul † 1293			
Guillaume, Sire de Morialmez et de Bailleul †			
Jean	Nicolas, Sire de Ronsoy et de Boulez	Guillaume, Sire de Bailleul † 1354	Robert, de Bailleul † vers 1359

trescheur était de sinople¹. Le sceau équestre avec contre-sceau armorial de Jacques, son fils, en 1244, offre également la fasce, mais le trescheur a disparu².

Les armoiries changent avec Nicolas, fils et successeur de Jacques : c'est un écu de vair en chevron renversé, à deux chevrons (de gueules) brochant que présente le sceau équestre, avec contre-sceau armorial, employé par lui de 1278 à 1290³. Les mêmes armes figurent, en 1279 et 1282, sur le sceau de sa femme Catherine, dame de Carency : il est du type à effigie accostée de deux écus, avec contre-sceau armorial⁴.

Guillaume revient à l'écu primitif : c'est la fasce qui figure en 1293 sur un sceau armorial avec contre-sceau de même⁵, et en 1295 sur un sceau équestre avec contre-sceau⁶.

Guillaume laissa cinq fils ; nous ne connaissons les sceaux ni de l'aîné Jean, qui ni du dernier, Jacques.

En 1335, Colart, sire de Ronsoy et de Boulez, sur un sceau armorial sans contre-sceau, reprend le vairé au chevrons, qu'il brise d'un lambel ; l'écu est placé au centre d'une double rose gothique, renfermant huit lions couronnés, posés chacun sur un fond burelé⁷.

¹ C'est l'émail ordinaire de cette pièce dans le nord de la France et dans les Pays-Bas : Faignoelles, Gavre, Rockeghem, etc.

² Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 483.

³ Id., *Ibid.*, N° 717. De Raadt, *Op. cit.*, T. II, p. 247.

⁴ Demay, N° 718. De Raadt, T. II, p. 182.

⁵ Demay, N° 481. De Raadt, T. I, p. 194.

⁶ De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. II, p. 227.

⁷ De Raadt, *Ibid.*, T. I, p. 224. Les lions sont probablement empruntés aux armes de sa mère, Béatrix de Tourotte.

Guillaume, sire de Beloeil, porte en 1345, les armes pleines, sur un sceau du même type; mais il entoure l'écu principal de six petits écussons à la fasce¹.

De Robert enfin, qui continua la descendance, nous connaissons deux sceaux, tous deux au type armorial. Sur le premier, en 1336, il prend seulement la qualité de sire de Herlies, et brise ses chevrons d'une bordure². Sur l'autre, en 1357, il porte les armes pleines, étant devenu chef de sa maison par suite du décès de ses frères³.

Le chroniqueur Froissart relate, au sujet des armes de Robert, un fait assez curieux. Au mois de septembre 1341, deux partis de Hennuyers et de Liégeois, les premiers conduits par Guillaume de Beloeil, les seconds par notre Robert se rencontrèrent entre Cressin et Baisieux. Les Hennuyers étaient déjà repoussés, lorsque «vint messires Robiers de Bailloel et se bannière avoecq «ses compagnons liégeois, frère mainnies à monseigneur Guillaume de Bailloel, «et fist chevauchier Jacqueme de Fortvie, ung sien escuyer qui portoit sa bannière, à l'endroit de la bataille en criant: Moriaumés! Li Haynuier, qui perchurent la bannière de Moriaumés et qui zà avoient perdu le leur par fet «d'armes, quidierent soudainement que ce fust le bannière de monseigneur de «Bailloel et de Moriaumés, car moult peu de difference y avoit de l'une à l'autre, «car les armes de Moriaumés sont vairiet contre vairiet à II kevrans de geulles, «et sour les kevrans messire Robers portoit une petite croisette d'or. Si se «quidoient li Haynuier à ceste bannière raloier, et elle leur estoit toute contraire. «Par cette manière fust parfaite leur desconfiture⁴.

Le récit de Froissart est en désaccord avec le témoignage du sceau de 1336. Notre chroniqueur s'est-il trompé sur la nature de la brisure? Robert a-t-il changé de brisure entre 1336 et 1341? Peut-on admettre que la bordure, sur le sceau de 1336, soit un ornement sans importance héraldique, et que l'exigence des chevrons n'ait pas permis d'y faire figurer la croisette? Nous n'osons choisir entre ces trois hypothèses. Il résulte toujours de ce curieux texte que les brisures pouvaient amener parfois des conséquences bien inattendues.

Le comté de Roucy, l'une des sept pairies du comté de champagne, échut, au commencement du XIII^e siècle, aux sires de Pierre-Pont, par suite du mariage de Robert avec Eustachie, sœur et héritière des comtes Raoul et Jean I de Roucy⁵.

On possède les sceaux équestres de Robert, mari d'Eustachie, et de Hugues, beau-frère de celle-ci. Tous deux sont appendus à un même acte, sans date, mais remontant à la fin du XII^e siècle; les empreintes, assez frustes, ne permettent pas de dire si l'écu porte des armoiries⁶.

¹ De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. II, p. 248.

² *Ibid.*, T. I, p. 224.

³ *Ibid.*, T. II, p. 518.

⁴ *Chroniques*, éd. Kerwyn de Lettenhove, T. III, p. 257.

⁵ La généalogie est empruntée à *l'Art de vérifier les dates*, T. II, pp. 737 et suiv.

⁶ Demay, *Sceaux de la Picardie*, Nos 536 et 537.

Jean II, Comte de Roucy † 1251			
Jean III, Comte de Roucy † 1284			
Jean IV, Comte de Roucy † 1304			
Jean V, Comte de Roucy † 1346			Béatrix, ép. Amaury de Craon
Jean, Sire de Picquigny	Robert II, Comte de Roucy † 1364	Simon, † 1392	Hugues, Sire de Pierre-Pont
	Isabelle, ép. Louis de Namur	Hugues II, Comte de Roucy † 1395	Jean, Evêque de Laon

En 1222, sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial, Jean II s'arme d'un fascé de vair et de au canton¹. La ressemblance de ces armoiries avec celles des Coucy, auxquels Jean était apparenté d'assez près, permet de se demander s'il ne les leur avait pas empruntées: sa sœur Elisabeth avait épousé Robert de Coucy, sire de Pinon et maréchal de France. On trouve en 1243 un Alain de Roucy, dont les généalogies ne font pas mention; il porte sur un sceau armorial les mêmes armes, mais charge d'un dextrochère l'écu du contre-sceau².

Jean III de Roucy porte, en 1260, les mêmes armes que son père sur un sceau armorial sans contre-sceau. En 1265, un sceau équestre le montre armé d'un boulier au lion, tandis que les armes primitives sont reléguées sur le contre-sceau³. Nous ignorons l'origine de ce lion: il n'est emprunté ni aux armes de sa mère, qui était Dammartin, ni à celles de sa femme qui était Mercœur.

Le sceau de Jean IV, en 1288, offre la plus grande ressemblance avec le second sceau de son père⁴. Jean V use, en 1318 et 1344, de deux sceaux armoriaux, sans contre-sceaux, portant un écu au lion: les armes primitives ont complètement disparu⁵. Sa sœur Béatrix, épouse d'Amaury de Craon, use en 1323 d'un sceau à effigie sur lequel elle est représentée accompagnée à dextre de l'écusson de Craon, à sénestre du lion de Roucy; au contre-sceau figure un écu parti des armes de la face⁶.

¹ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 1022.

² Id., *Ibid.*, N° 3465.

³ Id., *Ibid.*, Nos 1023 et 1024.

⁴ Id., *Ibid.*, N° 1025.

⁵ Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 7987. Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 1026.

⁶ Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 1953. — Craon porte losangé d'or et de gueules.

Jean V laissa plusieurs enfants. L'aîné, nommé Jean comme ses quatre ascendants immédiats, devint sire de Picquigny par son mariage avec Marguerite, fille et héritière de Jean de Picquigny; sur un sceau armorial de 1326, il s'arme d'un lion chargé à l'épaule d'un écusson effacé¹. Il est probable que cet écusson portait soit les armes de Picquigny, soit celles de Bomiers, famille de sa mère.

Robert, le deuxième, comte de Roucy et gouverneur du duché de Bourgogne, porte, en 1351, un lion, sur un sceau armorial sans contre-sceau². Il laissa pour unique héritière une fille, Jeanne, qui épousa Louis de Flandre, fils de Jean, marquis de Namur. On possède d'elle un sceau rond orné dans le champ d'un lion sur un semis de croisettes³. Ces dernières pièces sont évidemment empruntées aux armes de sa mère, Marie d'Enghien qui portait *gironne d'argent et de sable de dix pièces, chaque giron de sable chargé de trois croisettes recroisetées au pied fiché d'or*. Il n'est pas très rare de voir des femmes placer sur leur sceau l'écu de leur mère, mais nous ne connaissons aucun autre exemple d'une combinaison semblable.

Simon, comte de Roucy, porte également le lion sur un sceau armorial sans contre-sceau, de 1370⁴. Le lion est brisé d'un écusson fruste à l'épaule sur un sceau du même type, appartenant à Hugues, sire de Pierrepont, son frère, en 1380⁵.

De Simon vinrent Hugues II. qui continua la lignée, et Jean, évêque de Laon. L'Armorial de Navarre donne au sire de Roucy, qui peut être aussi bien Hugues que son successeur Jean II, un écu « d'or, à I lion d'asur »⁶.

Quand à l'évêque de Laon, on lui connaît trois sceaux. Le plus ancien, en 1386 porte un écu écartelé: aux 1^{re} et 2^e une croix cantonnée de seize fleurs de lys; au 2^e et 3^e un lion. Les premiers quartiers forment les armes de la pairie.

Le deuxième sceau, en 1390, offre seulement un écu au lion⁸. Le troisième, en 1407 est d'une type analogue au premier, mais la croix est cantonnée de quatre fleurs de lys seulement⁹.

Le comte de Bourgogne entra dans la maison de Méranie par le mariage de Béatrix, fille et héritière d'Othon II, comte de Bourgogne, avec Othon, dit le Grand, duc de Méranie et marquis d'Istrie.

¹ Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 59. — Nous retrouverons tout à l'heure les Picquigny.

² Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 7990.

³ Id., *Ibid.*, N° 7986.

⁴ Id., *Ibid.*, N° 1470.

⁵ Id., *Ibid.*, N° 7985.

⁶ N° 614.

⁷ Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 5079.

⁸ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 6647.

⁹ Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 5080.

¹⁰ Nous empruntons encore le croquis généalogique à l'*Art de vérifier les dates*, T. II, p. 492.

Othon, Duc de Méranie † 1234			
Othon IV, Comte de Bour- gogne † 1248		Alix, ép. Hugues de Châlon † 1271	
Othon, † 1303	Renaud, Comte de Mont- béliard † 1321	Jean	Hugues
Robert, † 1315	Jeanne, ép. Phippe V Roi de France	Blanche, ép. Charles IV Roi de France	

Nous ne connaissons aucun sceau d'Othon III, comte de Bourgogne par sa femme Béatrix. Celle-ci, en 1225, use d'un sceau à effigie, sans armoiries; une aigle figure dans le champ du contre-sceau¹. Cette aigle est très certainement empruntée aux armes de son mari, car elle formait, depuis le duc Berthold IV († 1204) l'insigne héraldique de la maison de Méranie². Le *Clipearius teutonorum*, écrit entre 1242 et 1249 par Conrad de Mure, chantre de la collégiale de Zurich, les blasonne :

Dux Merantinus aquilam clipeo gerit albam

Blaveo nec in hoc linguam reputo mihi balbam³.

Le sceau équestre d'Othon IV montre néanmoins ce prince armé d'un bouclier portant un léopard en chef et une aigle en pointe; un écu à l'aigle seule figure sur le contre-sceau⁴.

Othon eût pour héritière dans le comté de Bourgogne sa sœur Alix, qui épousa successivement Hugues de Châlon et Philippe, comte de Savoie. Un fragment de sceau à effigie, avec contre-sceau très fruste, appendu à un acte de 1270, ne permet pas de dire comment s'armait cette princesse⁵. Elle laissa de son premier mariage une postérité assez nombreuse; les quatre enfants dont nous possédons les sceaux se divisèrent au point de vue héraldique en deux groupes, abandonnant tous l'écu *de gueules, à la bande d'or*, des comtes de Châlon.

Les deux premiers sceaux d'Othon, comte de Bourgogne, en 1289 et 1294, tous deux équestres avec contre-sceaux armoriaux, portent un lion sur semis de billettes⁶. Les armoriaux postérieurs blasonneront *d'azur, semé de billettes d'or au lion du même brochant*. Un petit sceau de 1278 et un sceau secret de 1302 offrent les mêmes armes, avec cette particularité toutefois que, sur le

¹ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 488.

² Seyler, *Geschichte der Heraldik*, p. 250.

³ Ganz, *Geschichte der heraldischen Kunst in der Schweiz*, p. 176.

⁴ Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 489. — Cf. Seyler, *Op. cit.*, p. 251.

⁵ Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 490.

⁶ Id., *Ibid.*, N°s 493 et 494.

premier, le lion est couronné¹. En 1302, le comte d'Artois échut à Mathilde, femme d'Othon; celui-ci se fit graver un nouveau sceau, équestre, avec contre-sceau armorial. L'écu, la housse du cheval et l'aillette portent un écartelé de Bourgogne-Comté et d'Artois; la cotte d'armes est unie. Au contre-sceau figure seulement l'écu de Bourgogne². Ce sceau offre le deuxième exemple que nous ayons relevé d'écu écartelé³.

Nous ne connaissons aucun sceau de Robert, qui mourut en 1315, avant sa mère et n'hérita donc que du comté de Bourgogne. L'aînée de ses sœurs, Jeanne, femme de Philippe V, scellait en 1315 d'un sceau qui offre son effigie accostée des écus de France et de Bourgogne-Comté; au contre-sceau, armorial, un parti des mêmes écus⁴. Nous n'avons pu rencontrer le sceau de la cadette, Blanche, épouse de Charles IV.

Le troisième frère d'Othon, Hugues de Bourgogne, prit également le lion sur semis de billettes, mais le brisa d'une bande; ce sont les armes qu'on relève en 1287 sur un petit sceau armorial, et en 1293 sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial⁵.

Les deux autres frères d'Othon, Renaud, comte de Montbéliard et Jean, reprirent l'aigle des anciens ducs de Méranie, en la plaçant toutefois sur un champ de gueules⁶. On connaît au premier trois sceaux. Le plus ancien, en 1283 et 1284, offre simplement une aigle dans le champ; le deuxième, en 1296, est armorial et porte un écu à l'aigle; le troisième enfin, en 1301, est équestre avec contre-sceau armorial: le même insigne se rencontre aussi bien sur le bouclier du chevalier que sur l'écu du contre-sceau⁷.

Le sceau de sa femme présente une particularité assez curieuse. Elle était fille d'Amédée, comte de Neuchâtel en Suisse, petite fille de Rodolphe, comte de Neuchâtel et de Sibylle de Montbéliard. Son bisaïeul Thierry III, dit le grand baron, comte de Montbéliard, l'avait instituée son héritière en 1282. Au lieu de porter les pâls chevronnés de Neuchâtel, elle figure sur un sceau de 1284 accompagnée à dextre d'un écu à l'aigle, à sénestre d'un écu aux deux bars de Montbéliard⁸.

Jean de Bourgogne, frère de Renaud, s'arme, en 1295, sur un sceau armorial sans contre-sceau, d'une aigle au lambel⁹.

La généalogie de la maison d'Hénin, en Artois, présente, au moins pour les premières générations, certaines obscurités. Les auteurs du XVII^e siècle

¹ Id., *Ibid.*, Nos 495 et 496.

² Demay, *Sceaux de l'Artois*, N^o 19. Deschamps de Pas, *Sceaux des comtes d'Artois*, p. 13 et pl. II, N^o 5. De Wailly, *Éléments de Paléographie*, pl. M, N^o 3.

³ Le plus ancien est de l'écartelé de Castille et de Léon.

⁴ Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N^o 159.

⁵ Id., *Ibid.*, Nos 497 et 498.

⁶ Labbe, *Le Blazon royal*, p. 32. *L'Art de vérifier les dates*, T. II, p. 508.

⁷ J. Gauthier, *Étude sur les sceaux des comtes et du pays de Montbéliard*, XII^e—XVIII^e siècle, Nos 6 à 8.

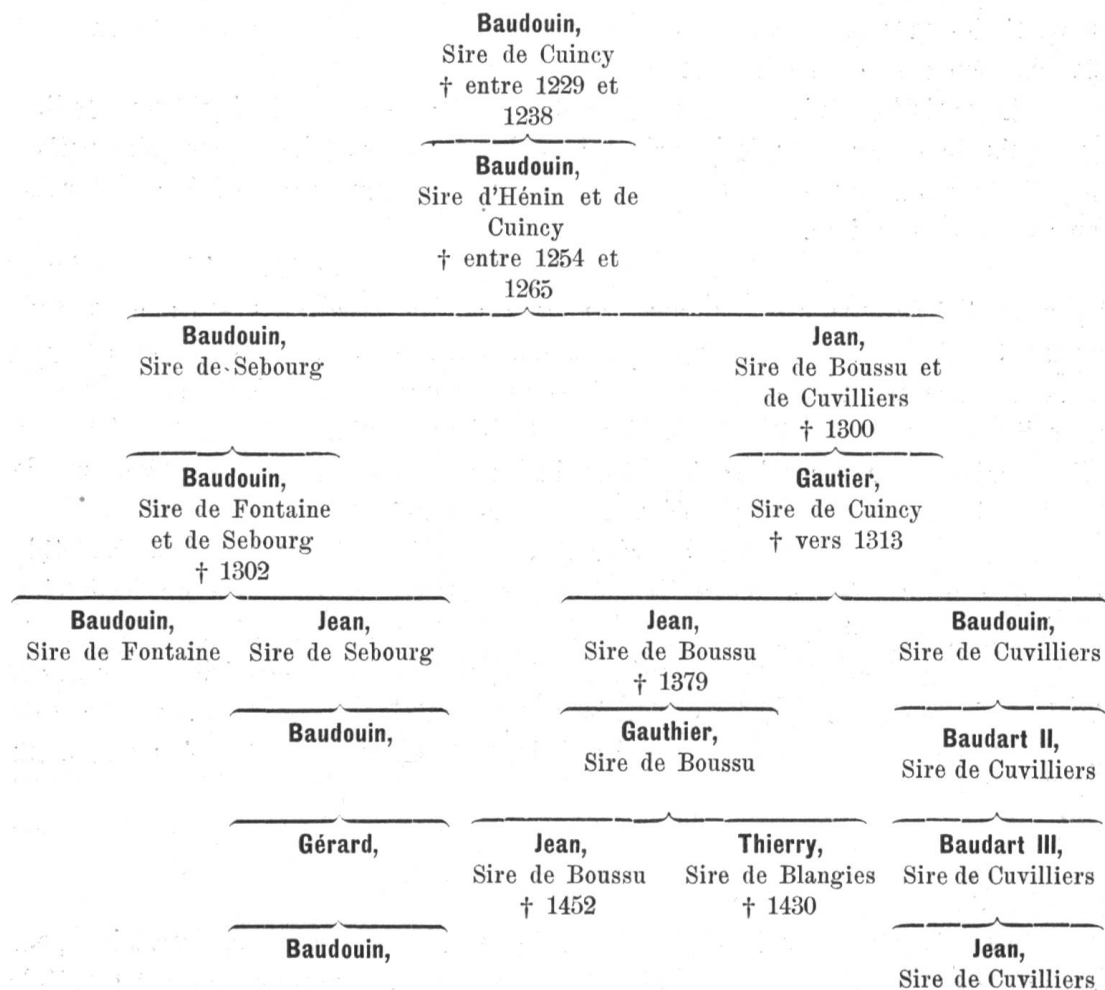
⁸ Id., *Ibid.*, N^o 9.

⁹ De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. I, p. 310.

l'ont embrouillée comme à plaisir en cherchant à rattacher cette famille, de très ancienne chevalerie d'ailleurs, aux anciens comtes d'Alsace. Nous commencerons ici la filiation avec Baudouin, sire de Cuincy, qui vivait au commencement du XIII^e siècle ¹.

On possède de lui deux sceaux armoriaux, l'un de 1214², l'autre de 1225³; tous deux portent seulement un lambel de cinq pendants, disposition fort rare.

Son fils Baudouin recueillit, dans la succession d'un oncle maternel la seigneurie d'Hénin. Il en adopta les armes, trois écussons, que l'on rencontre, en 1224, sur un sceau armorial⁴; ces mêmes armes figuraient déjà, en 1206,



¹ Nous suivons, dans la généalogie qui va suivre, F. Brassart, *La tombe élevée d'un panetier de St-Louis, Pierre Orighe, Chevalier, Fondateur de la chapelle de la Madeleine à Douai*, ap. *Bulletin de la Société historique du Département du Nord*, T. XX (1897), pp. 233 et suiv. Cette consciencieuse étude néglige volontairement certaines branches, pour lesquelles nous avons dû nous contenter de le Carpentier (T. II, pp. 477 et suiv.) Nous avons à peine besoin d'ajouter que cette dernière source est loin de présenter les mêmes garanties.

² Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N^o 3343.

³ Demay, *Sceaux de la Flandre*, N^o 758.

⁴ Demay, *Sceaux de l'Artois*, N^o 359. Dancoisne, *Recherches historiques sur Hénin Liétard*, p. 92.

sur le sceau armorial; ces mêmes armes figuraient déjà, en 1206, sur le sceau armorial de l'oncle, Jean, sire d'Hénin¹.

Les enfants ne conservèrent pas les armes d'Hénin; la seigneurie d'ailleurs avant été aliénée en 1244 au profit de Robert I, comte d'Artois².

L'aîné de ses fils, Baudouin, qui fut sire de Sebourg, scelle, en 1268, d'un sceau armorial portant une bande au lambel de cinq pendants³. La bande figure seule, en 1298, sur le sceau équestre, sans contre-sceau, de Jean, sire de Boussu⁴.

Le sceau de Baudouin indique un retour partiel aux armes primitives, mais c'est la bande qui formera désormais le fond des armes d'Hénin; les armoriaux postérieurs donneront tous à cette famille: *de gueules, à la bande d'or*. Cette bande apparaît toutefois diversement brisée, et nous voudrions retenir un instant l'attention sur ces modifications continues.

En 1295, le sceau équestre de Baudouin, sire de Fontaine, semble porter simplement une bande, sans brisure; notons toutefois que l'empreinte est très fruste⁵. Du fils de celui-ci, également nommé Baudouin, on possède un sceau armorial de 1374; l'écu est écartelé aux 1^{er} et 4^e de Hénin, au 2^e et 3^e de Luxembourg; le premier quartier seul est brisé d'une merlette en chef de la bande⁶. Un autre Baudouin, neveu du dernier, porte, en 1396, les mêmes armes sur un sceau du même type, mais la merlette se rencontre dans les deux quartiers⁷. En 1415 enfin, un dernier Baudouin que serait, d'après le Carpentier, petit-fils du précédent, scelle encore du même écartelé, mais sans brisure⁸.

Revenant maintenant à la branche cadette, nous trouvons, en 1309, un sceau armorial de Gautier, sire de Cuincy; il porte une bande, au lambel de trois pendants besantés⁹. De ce Gautier sortirent les branches de Boussu et de Cuvillers. Le sceau armorial de Jean, sire de Boussu, porte, en 1344, une bande au lambel de cinq pendants¹⁰. Gautier son fils, sire de Boussu et de Gammerages, remplace, en 1417, le lambel par un alérion en chef de la bande¹¹. Cette brisure est sans doute empruntée aux armes de sa mère, Jeanne de Rochefort, qui portait *d'argent, à l'aigle de gueulée, becquée et membrée d'azur*. En 1427, le fis aîné de Gautier, Jean, scelle d'une bande pure et simple, sans brisure¹²;

¹ *Un seigneur d'Hénin Liétard bienfaiteur des Templiers*, ap. *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, T. XIX, p. 125.

² Dancoisne, *Op. cit.*, p. 89.

³ Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 1064.

⁴ De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. II, p. 16.

⁵ De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, T. I, p. 458.

⁶ Id., *Ibid.*, Luxembourg porte *burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules, armé lampassé et couronné d'or*. Baudouin avait pour mère Béatrix de Luxembourg, fille de l'empereur Henri.

⁷ De Raadt, *Op. cit.*

⁸ Id., *Ibid.*,

⁹ Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 4957.

¹⁰ De Raadt, *Op. cit.*, T. II, p. 16.

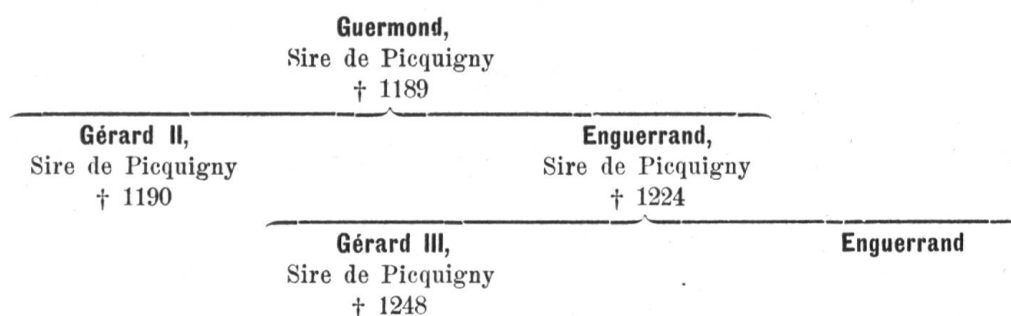
¹¹ Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 1072.

¹² Id., *Ibid.*, N° 1068.

un cadet, Thierry, sire de Blangies, brise d'un lambel¹; il en est de même, toujours en 1427, d'un Baudouin de Boussu, que mentionne pas le Carpentier, et qui pourrait bien être un frère des deux premiers².

On possède moins de renseignements sur la branche de Cuvilliers. Le sceau de Baudart, en 1332, porte une bande, au lambel de cinq pendants³, on trouve, en 1492, une bande chargée en chef d'un lionceau sur le sceau de Jean, bailli du Cambrésis⁴.

La maison de Picquigny, l'une des plus considérables de l'Amiénois, remontait à Guermond, sire de Picquigny dans la première moitié du XI^e siècle⁵. De son descendant au cinquième degré, Guermond, on possède un sceau équestre



détaché, sans armoiries⁶. Il n'y a pas non plus d'armoiries sur le sceau équestre, de Gérard II, son fils aîné, en 1190⁷. Les sceaux équestres, avec contre-sceaux armoriaux d'Enguerrand, en 1199 et 1215, offrent un écu échiqueté, au chef de vair⁸. Ces armoiries furent abandonnées par la génération suivante. Gérard III fit successivement usage en février 1234⁹, décembre 1234¹⁰, 1238 à 1245¹¹, de trois sceaux, tous également équestres avec contre-sceaux armoriaux; le premier offre un fascé de huit pièces à la bordure; sur les deux autres, le fascé n'est que de six pièces. En 1267 Enguerrand, son frère cadet, s'arme, sur un sceau armorial sans contre-sceau, d'un fascé de six pièces à la bande, sans bordure¹². Les descendants de Gérard conservèrent les armes paternelles, que les armoriaux du XIV^e et du XV^e siècle blasonneront: *fascé d'argent et d'azur, à la bordure de gueules*¹³.

¹ Id., *Ibid.*, N° 1072.

² Id., *Ibid.*, N° 1065.

³ Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 1062.

⁴ Id., *Ibid.*, N° 4966.

⁵ Nous suivons pour la généalogie Darsy, *Picquigny et ses seigneurs, vidames d'Amiens*, Abbeville, 1860.

⁶ Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 39.

⁷ Id., *Ibid.*, N° 40.

⁸ Id., *Ibid.*, Nos 41 et 42. Darsy, *Op. cit.*, p. 160.

⁹ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 1075.

¹⁰ Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 43.

¹¹ Id., *Ibid.*, N° 44. Darsy, *Op. cit.*, p. 160.

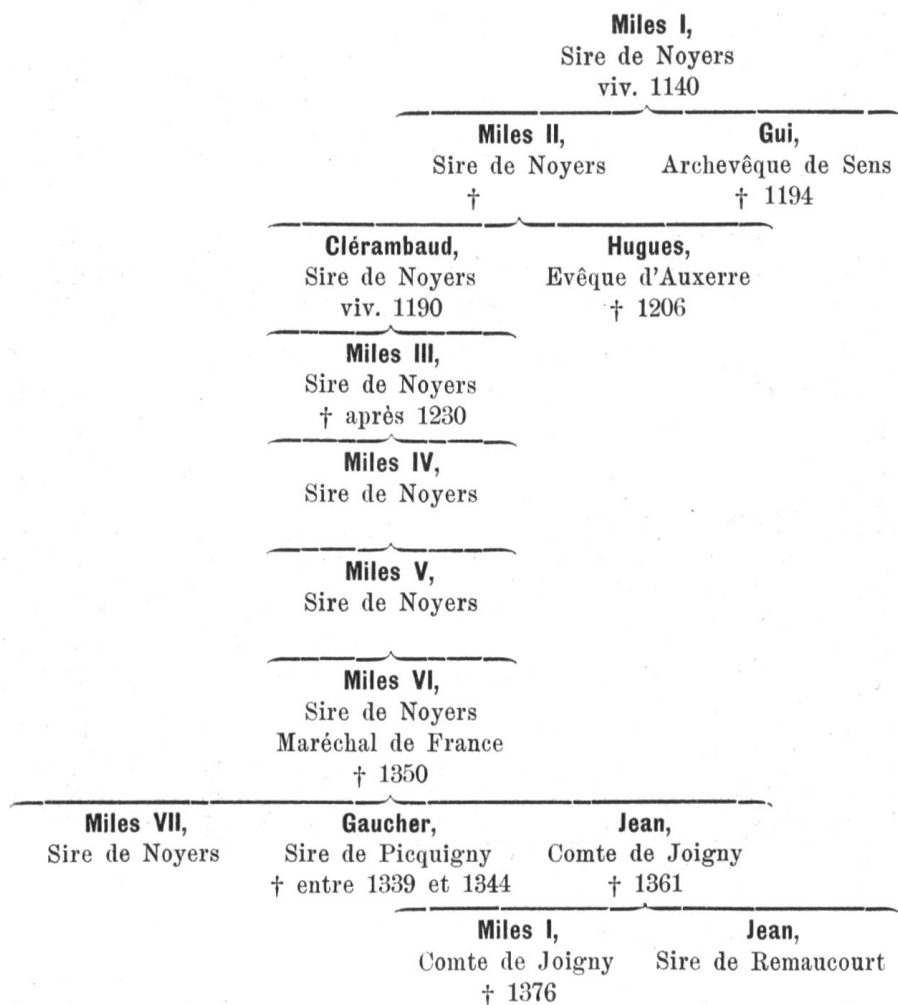
¹² Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 45.

¹³ Navarre, Nos 1004 à 1006. *Armorial de Picardie*, ap. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, T. XVIII, p. 314.

Tandis que toute sa famille *d'or*, à cinq *tournelles d'azur*, 2, 2 et 1¹, Guillaume de la Tournelle, maréchal de France, scelle en 1220, d'un sceau armorial portant une croix recerclée au franc quartier².

Les armes des Bacon, en Normandie, sont *de gueules*, à six roses *d'argent*³. Le sceau de Richard Bacon de Formigny, en 1237, offre un écu à quatre fasces et au franc quartier sénestre⁴.

En 1245, trois frères, Jean Nicolas, et Geoffroy du Plessis, scellent une vente de biens à Verneuil (Normandie). Le premier porte trois écussons, le deuxième deux léopards dans un trescheur, le troisième deux léopards au lambel⁵.



¹ Navarre, Nos 941 et 978. *Armorial de Picardie*, p. 310. Berry, N° 378. Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 3737. Demay, *Sceaux Clairambault*, Nos 9005 à 9008; *Sceaux de la Flandre*, N° 1657; *Sceaux de la Picardie*, Nos 633 à 636; *Sceaux de la Normandie*, N° 566. La Plagne Barris, *Sceaux gascons du moyen-âge*, N° 413.

² Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 212.

³ Navarre, Nos 317 et 318. Berry, N° 542. Demay, *Sceaux Clairambault*, Nos 551 à 554; *Sceaux de la Normandie*, Nos 90 et 91.

⁴ Demay, *Sceaux de la Normandie*, N° 92. — Le personnage ne figure pas dans la généalogie publié par La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la Noblesse*, T. I.

⁵ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, Nos 3232, 3233 et 3235.

Nous terminerons enfin, pour ne pas allonger indéfiniment cette étude, par quelques observations sur les armes des maisons de Noyers et de Hangest; les notices généalogiques sont empruntées au P. Anselme.

Le plus ancien sceau connu de cette famille est celui de Clérambaud, sire de Noyers, en 1186; il est au type équestre, sans armoiries¹. On ne rencontre également pas d'armoiries sur les sceaux de Gui, archevêque de Sens, en 1191, ni de Hugues, évêque d'Auxerre, en 1204².

En 1211, le sceau armorial de Miles III offre un écu chargé d'un lion passant en chef³. La même représentation figure en 1256 sur le sceau équestre de Miles IV son fils; toutefois le lion occupe ici sa place ordinaire⁴.

En 1284, Miles, fils du seigneur de Noyers, plus tard Miles V, sur un sceau également équestre, s'arme d'une aigle; le heaume est cîmé d'une petite bannière à l'aigle, et le même animal est représenté sur l'arçon de la selle⁵; ce dernier détail est assez rare. Sa femme, Marie de Crécy, appose à la même chartre un sceau qui porte son effigie, sans armoiries, mais sa robe est ornée d'une grande aigle dont la queue se termine en fleur de lys; une aigle figure également dans le champ même au contre-sceau.⁶

De Miles V vint Miles VI, maréchal de France, qui porte aussi l'aigle sur un sceau armorial de 1302 et un sceau équestre de 1330⁷. Le maréchal laissa trois fils, Miles VII, Gaucher sire de Picquigny, et Jean, comte de Joigny.

Nous ne connaissons aucun sceau de Miles VII ni de ses descendants. *L'Armorial* de Navarre donne au sire de Noyers un écu « d'azur, à un esgle d'or.⁸ »

Le sire de Picquigny, sur deux sceaux armoriaux de 1335 et 1339, porte l'écu à l'aigle, comme son père, sans brisure⁹.

En 1360, le sceau équestre de Jean offre un écartelé: aux 1^{er} et 4^e une aigle; aux 2^e et 3^e deux bars adossés sur un semis de fleurs de lys¹⁰. Il est à noter que les anciens comtes de Joigny s'armaient également d'une aigle¹¹. Nous ignorons les émaux de leurs armes, mais comme Navarre donne au comte de Joigny: « de gueules, à un esgle d'argent, a pié et à bec d'or¹² » on peut supposer que la nouvelle race avait adopté les émaux des premiers seigneurs. Les 2^e et 3^e quartiers avaient été empruntés par Jean aux armes de sa mère, Jeanne de Montbéliard; le semis de fleurs de lys constitue ici une brisure¹³.

¹ Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 3082.

² Id., *Ibid.*, Nos 6387 et 6477.

³ Id., *Ibid.*, N° 3084.

⁴ Id., *Ibid.*, N° 3085.

⁵ Id., *Ibid.*, N° 3086.

⁶ Id., *Ibid.*, N° 3088.

⁷ Id., *Ibid.*, N° 3087. Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 6807.

⁸ N° 659.

⁹ Demay, *Sceaux de la Picardie*, N° 61; *Sceaux Clairambault*, N° 6804.

¹⁰ Douet d'Arcq, *Op. cit.*, N° 527.

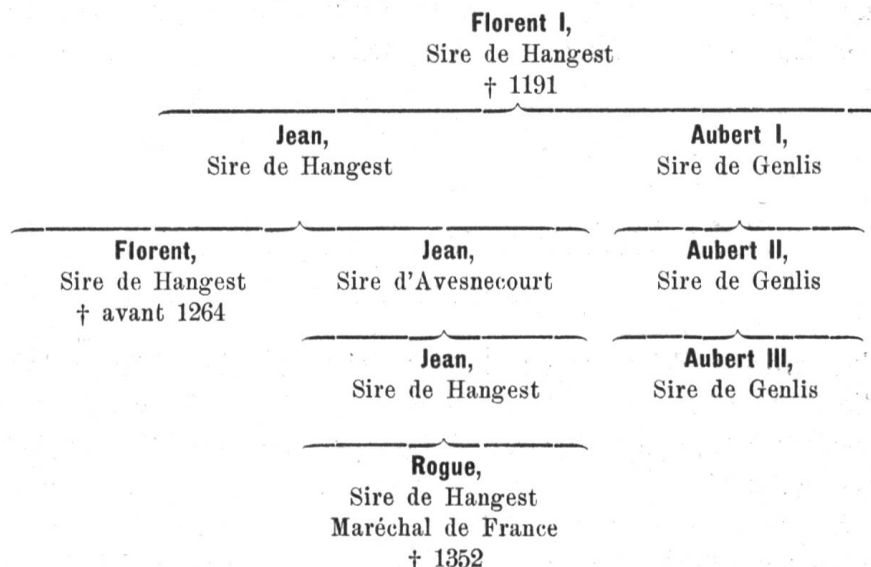
¹¹ Id., *Ibid.*, Nos 518 à 526.

¹² N° 612.

¹³ Montbéliard porte de gueules, à deux bars adossés d'or.

Nous ne connaissons aucun sceau de Miles I de Joigny, son fils aîné; Jean, le cadet, scelle en 1383 d'un sceau armorial à l'aigle, sans brisure¹.

La maison de Hangest, en Picardie, a toujours été regardée comme l'une des plus illustres de cette province. Elle se divisa, dès la fin du XII^e siècle, en



deux branches, Hangest et Genlis; notons toutefois que, si on considère généralement Jean et Aubert comme frères, il n'y a pas sur ce point de certitude complète.

Dans la branche aînée, Florent use en 1223 d'un sceau armorial portant un écusson à la bordure de vair et au sautoir brochant². Son petit neveu Rogue, maréchal de France, sur un sceau armorial avec contre-sceau de même, s'arme d'une croix³; ce sont les armes définitives de sa branche, *d'or, à la croix de gueules*⁴.

En 1220, Aubert de Hangest scelle d'un sceau équestre, sans contre-sceau, qui le représente armé d'un bouclier à la bande et à la bordure componée⁵. Aubert III, sire de Genlis, en 1296, sur un sceau équestre avec contre-sceau armorial, porte une croix chargée de cinq coquilles⁶. Les descendants continueront à s'armer *d'or, à la croix de gueules, chargé de cinq coquilles d'argent*⁷.

Des recherches plus étendues permettraient, nous le répétons, de grossir sensiblement ces notes. Si incomplètes qu'elles soient, elles suffisent à montrer combien la règle de l'hérédité fut lente à s'implanter d'une manière définitive. C'est un point laissé dans l'ombre — avec beaucoup d'autres — par nos auteurs.

¹ Demay, *Sceaux Clairambault*, N° 6806.

² Douet d'Arcq, *Sceaux des Archives*, N° 2358.

³ Id., *Ibid.*, N° 2357.

⁴ *Armorial de Picardie*, p. 300.

⁵ Id., *Ibid.*, N° 2362.

⁶ Demay, *Sceaux de la Flandre*, N° 1017.

⁷ Navarre, N°s 928 à 930. Berry, N° 365.

On n'étudie guère en France le blason que dans les grands traités du XVII^e siècle, Vulson de la Colombière, Palliot, le P. Ménéstrier, etc. Les érudits qui ont fouillé les coins et les recoins de l'archéologie du moyen-âge ont laissé de côté les études héraldiques. Le terrain est ici presque neuf. Ceux qui ont eu la patience de rechercher et de décrire plus de quarante mille sceaux en ont cependant rendu l'exploration bien facile.

Die Fahnen von Engelberg.

Von R. Durrer.

Keine grossen Erinnerungen knüpfen sich an die schönen Engelberger Fahnen, die das dortige Klosterarchiv verwahrt. Die leibeigenen Talleute waren kein kriegerisches Geschlecht, wenn sie sich auch gelegentlich in Aufständen gegen ihren geistlichen Herrn versuchten; zu Ende des XVI. Jahrhunderts zweifelte man an massgebender Stelle, ob im ganzen Tale ein Dutzend Hellebarden vorhanden wäre¹. Das Kloster stand seit Anfang des XV. Jahrhunderts unter dem Schirm der Waldstätten und das Schwyzer Landbuch berichtet „welliches ort den vogt zu Engelberg hat und krieg infalt das vaterland betreffend, das teat die thallütt usnemen und züchend unter dem ort.“² Meist aber scheint das Engelberger Kontingent mit den Nachbarn von Nidwalden ausgerückt zu sein, so wenigstens im Kappelerkriege, trotzdem damals Luzern den Vogt besetzte. Im November 1619, als die Bündnerwirren den Bruderkrieg auch unter den Eidgenossen herbeizuführen drohten, verweigerten aber die Engelberger sich fürderhin unter das Nidwaldner Panner zu stellen: sie hätten ein eigenes Panner zu sechshalb hundert Jahren alt, wollten ziehen, wo die Schirmorte insgesamt begehren³. — Im Zwölferkriege findet man bei der Besatzung auf dem Brünig 50 Mann von Engelberg unter dem Kommando des Klostermarstallers und des Subpriors P. Leonz Zurlauben als Kapitän-Lieutenant „mit einem damastenen Fahnen, worauf ein Engel war“⁴.

Die hier erwähnten Feldzeichen sind beide auf uns gekommen⁵.

Die ältere Fahne, die freilich bei weitem nicht das Alter erreichte, das ihr die Engelberger im Jahre 1619 zuschrieben, ist eine bemerkenswerte spätgotische Arbeit aus dem Ende des XV. Jahrhunderts. Sie zeigt die Flaggenform der alten Schützenfahnen, misst bis zur Spitze 88 cm und ist zunächst

¹ II. Talbuch abgedr. Zeitschrift f. schw. Recht VII. S. 79.

² Landbuch von Schwyz. Ausg. v. Kothing (1850) S. 2.

³ P. Ildefons Straumeyer de Advocatia p. 43/44. Stiftsarchiv Engelberg cista R. 7.

⁴ Tagebuch des Hauptmann Hans Franz Schmid von Sarnen über die Ereignisse des Toggenaurger Krieges ad 30. April 1712. Familienarchiv Wirz in Sarnen.

⁵ Die photographischen Aufnahmen sind von hochw. Hrn. Stiftsarchivar P. Ignaz Hess.